

PROJET D'ASSOCIATION SPORTIVE BND 2014/2015

L'association sportive permet une découverte, un approfondissement et une spécialisation dans une ou plusieurs activités sportives ou artistiques, mais aussi une formation certifiée à des tâches d'organisation, d'arbitrage, de managérat et de reportage. Elle permet également un apprentissage concret de la vie associative, élément de la citoyenneté favorisant ainsi une approche humaniste du sport.

Etablissement	BOSSUET NOTRE-DAME	Nombre de licencié	<u>Collège</u> : 82		<u>Lycée</u> : 9		
Adresse	<u>Collège</u> : 35 rue de Chabrol, 75010 Paris <u>Lycée</u> : 17 rue Yves Toudic, 75010 Paris	Pourcentage	<u>Au collège</u> : 14,16%		<u>Au lycée</u> : 2,21%		
Chef d'établissement	M. WION	Nombre de Filles	30	<u>Athlé</u> : 19, <u>Foot</u> : 0, <u>Bad</u> : 7, <u>Step</u> : 4			
Secrétaire de l'AS (Nom et titre)	M. ABBOSH	Nombre de garçons	61	<u>Athlé</u> : 12, <u>Foot</u> : 31, <u>Bad</u> : 18, <u>Step</u> : 0			
Trésorier de l'AS (Nom et titre)	Mme VARLOT	Nombre de participant par niveau de classe	<u>6^{ème}</u> : 30	<u>5^{ème}</u> : 32	<u>4^{ème}</u> : 8	<u>3^{ème}</u> : 12	<u>Lycée</u> : Ter : 3/1 ^{ères} : 4 et 2 ^{ndes} : 2

PRESENTATION DE L'EQUIPE ET DES ACTIVITES PROPOSEES

Professeurs	Activité encadrée	Jour et horaire d'entraînement	Lieux	Installations	Activités en compétition	Activités en animation	Activités pratiquant la formation
Mme Abily	Athlétisme	Le mercredi de 13H30 (départ du collège) à 16H30 (retour Gare de l'Est)	Au Parc des Sports de la Courneuve	<ul style="list-style-type: none"> • 1 piste de 400m • 2 sautoirs • 1 aire de lancer 	OUI	OUI	OUI par Mme Abily et l'UGSEL
M. Guigo	Badminton			<ul style="list-style-type: none"> • 1 salle intérieure avec 4 terrains 	OUI	OUI	Sur demande des élèves
Mme Louahchi	Step			<ul style="list-style-type: none"> • 1 salle intérieure 	Suivant le nombre d'inscrit	OUI	OUI par Mme Louahchi et l'UNSS
M. Dufêtre	Football benjamin			<ul style="list-style-type: none"> • 1 terrain synthétique 	OUI	OUI	Sur demande des élèves
M. Dosit	Football minime			<ul style="list-style-type: none"> • Terrains sur pelouse 	OUI	OUI	Sur demande des élèves

Mise en cohérence des projets

Axes du projet Académique

1. Promouvoir une politique culturelle ambitieuse au service de tous
2. Promouvoir une politique culturelle ambitieuse au service de tous
3. Mettre en œuvre des parcours scolaires fluides et adaptés à chaque élève
4. Créer un cadre serein et respectueux de tous pour des apprentissages de qualité

Axes du projet d'établissement

1. Accompagner les élèves grâce à des dispositifs d'aide et de soutien
2. Impulser des actions privilégiant la motivation face et dans le travail
3. Développer l'autonomie des élèves ; se responsabiliser, respecter les autres, être citoyen.

Axes du projet associatif UGSEL

1. Développement du sport scolaire
2. Développer l'offre de formation
3. Une fédération sportive éducative (éducation motrice et à la santé)

Axes du projet d'AS

1. Rechercher la participation du plus grand nombre d'élèves de l'établissement
2. Développer et enrichir la pratique sportive dans l'établissement
3. Concevoir l'association sportive comme un moyen privilégié de citoyenneté

Axes du projet EPS

1. Développer les qualités physiques de nos élèves
2. Former un citoyen autonome, responsable et lucide.
3. Apprendre à jouer des rôles sociaux différents et à vivre ensemble

Axes du projet éducatif UGSEL

1. Construire une identité personnelle dans la rencontre avec les autres
2. Développer l'intériorité et la connaissance de soi
3. Vivre des expériences corporelles
4. Être acteur et auteur de son parcours

Stratégie de mise en œuvre du projet d'AS

Objectif 1
Rechercher la participation du plus grand nombre d'élèves de l'établissement

Action 1

- Proposer une diversité d'activités pouvant répondre aux motivations du plus grand nombre d'élèves et favorisant la mixité.

Moyens utilisés

- Chaque année, nous proposons 8 activités seul 5 sont sélectionnées en fonction du nombre d'élèves qui s'inscrivent.
- Proposer des formes de pratiques différentes : compétition et loisir.
- Autoriser les élèves à changer d'activité en fonction de leurs envies et des compétitions.
- Susciter une participation active des élèves dans l'organisation et l'animation des activités par des prises de responsabilités dans différents domaines.

Action 2

- Une communication importante pour attirer les élèves et les parents.

Moyens utilisés

- Faire connaître l'AS aux élèves par l'organisation de manifestations :
 - Des après-midi "portes ouvertes" afin d'essayer les différentes sections proposées.
 - Des inters classes de 6^{ème} ou des matchs profs / élèves de fin d'année.
 - Des représentations (spectacle) et des vidéos de step.
- Faire connaître l'AS aux parents d'élèves au cours des assemblées générales, des réunions de rentrées, par Scolinfo et par le site internet de l'établissement.
- De nombreux affichages dans l'enceinte de l'établissement pour montrer la vie active de l'AS : pub, photos, résultats...

Action 3

- Fidéliser les élèves malgré les contraintes de notre établissement.

Moyens utilisés

- Une participation active des élèves dans l'organisation et l'animation des activités par des prises de responsabilités dans différents domaines.
- Organiser une manifestation de remise des récompenses afin de valoriser les élèves participants à l'AS et ceux qui ont eu de très bons résultats.
- Créer une ambiance de travail propice au bien-être des élèves : esprit d'équipe, développer leur estime d'eux même...

Objectif 2 (ASPECT SPORTIF)

Développer et enrichir la pratique sportive dans l'établissement

Action 1

- L'AS comme un prolongement de l'EPS

Moyens utilisés

- Permettre aux élèves de dépasser la pratique des APS envisagée en EPS par un entraînement plus poussé.
- Pour cela, il est indispensable de maintenir des règles de vie identiques aux cours d'EPS : assiduité, respect des uns envers les autres, respect du matériel et des locaux.

Action 2

- L'AS comme un dépassement de l'EPS

Moyens utilisés

- Offrir à tous les élèves une pratique d'APS qui ne pourrait pas être abordé en EPS comme le football, le tennis ou le step.
- Permettre à chacun de s'exprimer à son plus haut niveau de pratique à travers les compétitions proposées par l'UGSEL et l'UNSS

Action 3

- Fidéliser les élèves malgré les contraintes de notre établissement.

Moyens utilisés

- Une participation active des élèves dans l'organisation et l'animation des activités par des prises de responsabilités dans différents domaines.
- Organiser une manifestation de remise des récompenses afin de valoriser les élèves participants à l'AS et ceux qui ont eu de très bons résultats.
- Créer une ambiance de travail propice au bien-être des élèves : esprit d'équipe, développer leur estime d'eux même...

Objectif 3 (ASPECT EDUCATIF)

Concevoir l'association sportive comme un moyen privilégié de citoyenneté

Action 1

- Mise en valeur des attitudes et des compétences permettant d'acquérir une citoyenneté sportive.

Moyens utilisés

- Respect des règles communes permettant de fonctionner en groupe.
- Respect de l'adversaire et promotion d'une véritable éthique sportive.
- Respecter les 10 commandements de l'AS.

Action 2

- Faire vivre différents rôles sociaux aux élèves (pôle responsabilisation)

Moyens utilisés

- Formation de jeunes officiels, prendre en charge un groupe
- Diriger un échauffement, une partie de l'entraînement
- Responsabiliser au niveau du matériel
- Être capitaine d'une équipe :
 - D'assurer les relations entre le professeur et le reste de l'équipe en communiquant les informations relatives aux différentes rencontres.
 - De mener l'échauffement avant le début du match.
 - D'être seul à intervenir auprès de l'arbitre et/ou de ses coéquipiers au cours du match.
 - De s'assurer que tous les joueurs de son équipe serrent la main de leur adversaire à l'issue de la rencontre.
 - De signer la feuille de match.

Action 3

- L'AS devra permettre l'initiation des élèves à la vie associative

Moyens utilisés

- Participation aux décisions prises au cours des Assemblées Générales et lors des réunions du bureau de l'AS.
- Prises de responsabilités : diffusion des résultats, mise à jour de la rubrique AS dans le site internet de l'établissement.
- Préparation et organisation de la soirée AS.

COMPETITION SAISON 2014/2015

1/ BADMINTON :

- **Matches de classement :**
 - 3/12/2014 : Minimes Garçons et Filles (à Stanislas)
- **Championnat Départemental :**
 - 28/01/2015 : Cadets (La Rochefoucauld) début de compétition à 13h30
 - 11/02/2015 : Minimes Garçons et Filles (Poissonniers) début de compétition à 13h30
 - 04/03/2015 : Benjamins / Benjamines (Poissonniers) début de compétition à 13h30
- **Championnat Académique :**
 - 18/03/2015 : A déterminer
- **Rencontres de double :**
 - 06/05/2015 : Rencontres en double (A Stanislas)

2/ ATHLETISME :

- **Cross :**
 - 12/11/2014 : Championnat Départemental au Parc départemental de la Courneuve
 - 26/11/2014 : Championnat Académique au Parc départemental de la Courneuve
 - 13/12/2014 : Championnats Nationaux à La Tour de Salvagny (69)
- **Triathlon en salle (B/M) :**
 - 07/01/2015 : Départementaux – 1^{er} tour au Stade Jules Ladoumègue (Porte de Pantin)
 - 21/01/2015 : Départementaux – 2^{ème} tour au Stade Joseph Maigrot (INSEP)
 - 05/02/2015 : Nationaux à Val de Reuil (27)
- **Athlétisme en salle (C/J) :**
 - 10/12/2014 : Inter-Académique au Stade Jules Ladoumègue (Porte de Pantin)
 - 10/01/2015 : Nationaux à Eaubonne
- **Athlétisme été :**
 - 18/03/2015 : Journée de qualification au Stade Suzanne Lenglen (Paris 15^e) ou au Stade Max Rousié (Paris 17^e)
 - 06/05/2015 : Départemental (B/M/C/J) au Stade Gilbert Omnès (l'INSEP)
 - 29 et 30/05/2015 : Nationaux (C/J) à Lamballe (22)
 - 18 et 19/06/2015 : Nationaux (B/M) à Compiègne (60)

3/ FOOTBALL :

- **Benjamins (BND 1) :**

- 12/11/2014 : contre SJL à La Chapelle
- 26/11/2014 : contre JOP1 à La Courneuve (T6)
- 03/12/2014 : contre STAN1 à Puteaux (T1)
- 10/12/2014 : contre FEN à La Courneuve (T6)
- 17/12/2014 : contre ROC à La Courneuve (T6)
- 21/01/2015 : contre MASS1 à Pershing (T5)
- 04/02/2015 : contre ROC à La Courneuve (T6)
- 11/02/2015 : contre FEN à La Courneuve (T6)
- 04/03/2015 : contre STAN1 à La Courneuve (T6)
- 11/03/2015 : contre SCN1 à Puteaux (T1)
- 25/03/2015 : contre MASS1 à La Courneuve (T7)
- 08/04/2015 : contre SJL à Didier Drogba
- 13/05/2015 : contre STAN1 à La Courneuve (T7)
- 20/05/2015 : contre SCN1 à Puteaux (T1)

- **Benjamins (BND 2) :**

- 05/11/2014 : contre SMSM à Pershing (T4)
- 12/11/2014 : contre SCN2 à La Chapelle
- 19/11/2014 : contre JOP2 à La Courneuve (T6)
- 26/11/2014 : contre JOP3 à La Courneuve (T7)
- 03/12/2014 : contre STAN2 à Puteaux (T6)
- 17/12/2014 : contre SANO à La Courneuve (T7)
- 21/01/2015 : contre SMSM à Pershing (T10)
- 11/02/2015 : contre SANO à Tremblay
- 04/03/2015 : contre STAN2 à La Courneuve (T7)
- 11/03/2015 : contre MASS2 à Puteaux (T2)
- 18/03/2015 : contre SCN2 à Puteaux (T2)
- 25/03/2015 : contre MASS3 à La Courneuve (T3)
- 01/04/2015 : contre MASS2 à La Courneuve (T3)
- 15/04/2015 : contre JOP2 à Puteaux (T2)
- 06/05/2015 : contre JOP3 à Puteaux (T2)
- 20/05/2015 : contre MASS3 à Puteaux (T2)

1/ La circulaire de rentrée :

Collège Privé Bossuet-Notre Dame
35, rue de CHABROL
75010 PARIS
Tél : 0147701225

ASSOCIATION SPORTIVE DE BOSSUET-NOTRE DAME 2014/2015

Chers parents et élèves,

Comme chaque année, diverses activités sportives sont proposées aux élèves le Mercredi après-midi, dans le cadre de l'Association Sportive de l'Etablissement Bossuet-Notre Dame.

ACTIVITES PROPOSEES :

- Step
- Athlétisme
- Football
- Badminton

Le rendez-vous est fixé au Collège BND : 35 rue de Chabrol à 13h30 pour toutes les activités ; et **le retour** aura lieu à la **Gare de l'Est vers 16h30**. Nous nous rendons au Parc des Sports de la Courneuve (même endroit que pour la pratique de l'EPS). Ces horaires peuvent être modifiés en cas de participation à des matchs ou à des compétitions.

L'Athlétisme, le Step, les Sports de Raquette et les Sports Collectifs sont regroupés en catégorie d'âge : 6^{ème}/5^{ème} catégorie benjamine et 4^{ème}/3^{ème} catégorie minime et le lycée catégorie cadette.

Pour les Sports Collectifs, ne sera ouverte que l'activité qui présente un nombre d'inscriptions suffisant par catégorie (par exemple : en football catégorie benjamine, pour une équipe de 11 joueurs on demande 15 inscriptions).

Ensuite les différents sports sont engagés dans un Championnat géré par l'Union Générale des Sports de l'Enseignement Libre (UGSEL) et par l'Union du Sport Scolaire (UNSS) pour l'acrosport.

N'étant que cinq enseignants d'EPS à encadrer l'AS, nous ouvrirons les activités les plus représentées en nombre.

L'inscription à l'Association Sportive est un choix, mais elle implique l'accord avec un certain nombre de règles que l'adhérent s'engage à respecter. Le jour de l'inscription, un règlement intérieur de l'AS vous sera distribué en double exemplaire, un que vous garderez et l'autre que vous nous retournerez signer si vous l'accepter, confirmant votre adhésion. Sachez que tout manquement à ces règles pourrait entraîner des sanctions, et notamment l'exclusion de l'AS, sans remboursement du montant de l'inscription.

L'engagement à l'AS est un engagement à l'année. Une démission de celle-ci n'entraîne pas un arrêt de paiement ou un remboursement de la cotisation d'un montant annuel de **150 euros**. Pour des facilités de comptabilité, elle est fractionnée en trois paiements par chèques de 50 euros (date d'encaissement : octobre, janvier et avril).

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014 au Lycée BND (17 rue Yves Toudic, 75010 Paris) pour la journée d'information et d'inscription à 14H00 dans le foyer.

Nous vous attendons nombreux et prêts à répondre à vos questions.
Nous vous souhaitons, chers parents et élèves, une belle rentrée.

L'équipe EPS

M. WION T.
Chef d'établissement et président de l'AS.

2/ AUTORISATIONS PARENTALES :

AUTORISATIONS PARENTALES

Conformément à la réglementation du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant la pratique des Activités Physiques et Sportives avec encadrement, nous vous prions de bien vouloir remplir les autorisations parentales ci-dessous et de nous les faire parvenir par l'intermédiaire de votre enfant, en même temps que le règlement intérieur signé, qu'un certificat d'aptitude à la pratique de sports à l'entraînement et en compétition et d'une photo d'identité.

Nom de l'élève : Prénom :
Date de Naissance : Lieu de Naissance :
Adresse :
Taille : Poids :
Numéro de Sécurité Sociale :

Nous, soussignés, Monsieur et/ou Madame
Père, mère, tuteur de l'enfant Élève de l'établissement Bossuet-
Notre Dame, en classe de autorisons notre fils, notre fille à participer à l'Activité
Physique et Sportive choisie (entourez le sport choisi) : ATHLETISME, FOOTBALL, BADMINTON ou STEP.

A, le
Signature des parents,

Nous, soussignés Monsieur et/ou Madame Autorisons
l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aigüe à
évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

Nous, soussignés Monsieur et/ou Madame Autorisons la
Direction du Collège Privé Bossuet- Notre Dame à prendre toute décision utile afin de donner à mon enfant, en cas
d'accident, les soins immédiats avec intervention médicale et/ou hospitalisation.
De plus, nous autorisons le rapatriement de notre fils/fille après hospitalisation, accompagné d'un enseignant du Collège
Bossuet-Notre Dame.

A, le
Signature des parents,

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'Etablissement (allergies, traitement en
cours, précautions particulières à prendre) :

.....
.....
.....

Nom, Adresse et Numéro de Téléphone du Médecin traitant :

Si nous devons par nécessité vous joindre :

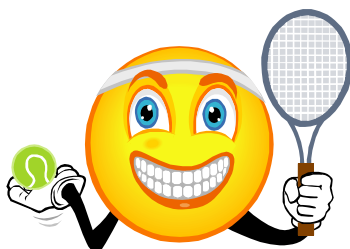
Numéro de Téléphone personnel :

Professionnel (père) : Portable (père) :

Professionnel (mère) : Portable (mère) :

L'équipe EPS

3/ REGLEMENT INTERIEUR :



Règlement intérieur de l'AS

1. Etre à l'heure (vérifier les horaires sur le tableau dans la cour)
2. Avoir sa tenue.
3. En cas d'absence ; prévenir le professeur avec un mot sur le carnet de correspondance
4. Respecter le matériel (ballon, moyen de transport, vestiaire...)
5. Respecter ses camarades, l'adversaire, l'arbitre, les professeurs et tout autres adultes.
6. Toute absence non justifiée fait l'objet d'un match de suspension. Au-delà de trois absences non justifiées l'AS se donne le droit d'exclure l'élève sans remboursement de la cotisation.
7. La douche est fortement recommandée à l'issue de toute séance (il est possible de prendre celle-ci en maillot de bain)
8. Pour les cadets il est possible de rentrer directement au domicile après présentation d'une autorisation parentale.

9. Eviter les colles (mercredi après-midi) mais pas l'école !!!



Signature de l'élève



Signature des parents